

GUIDE des FORMATIONS




Région **île de France**

Saison
2009-2010

Mot du Président du Comité Régional

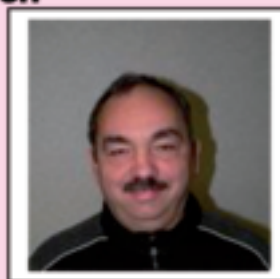
Ce document a pour objectif d'informer sur la disponibilité des formations dispensées en Ile de France. Ces formations sont ouvertes à tous les licenciés Franciliens. Il se peut que certaines dates ne soient pas encore publiées tout simplement par manque de locaux. Le Comité Régional se veut être au plus proche des archers, n'hésitez pas à le contacter.



Patrick LEMESLE

Mot du Président de la Commission Formation

Prenant en charge la commission formation depuis les élections à la Région, je souhaite poursuivre les actions engagées ces dernières années.



Jean-Marie LEMERCIER

Mot du Président de la Commission Régionale Arbitre

Nouveau PCRA je m'attacherai à augmenter de 25% le nombre de nos Arbitres sur la Région sur les quatre prochaines années



Patrick JEAN

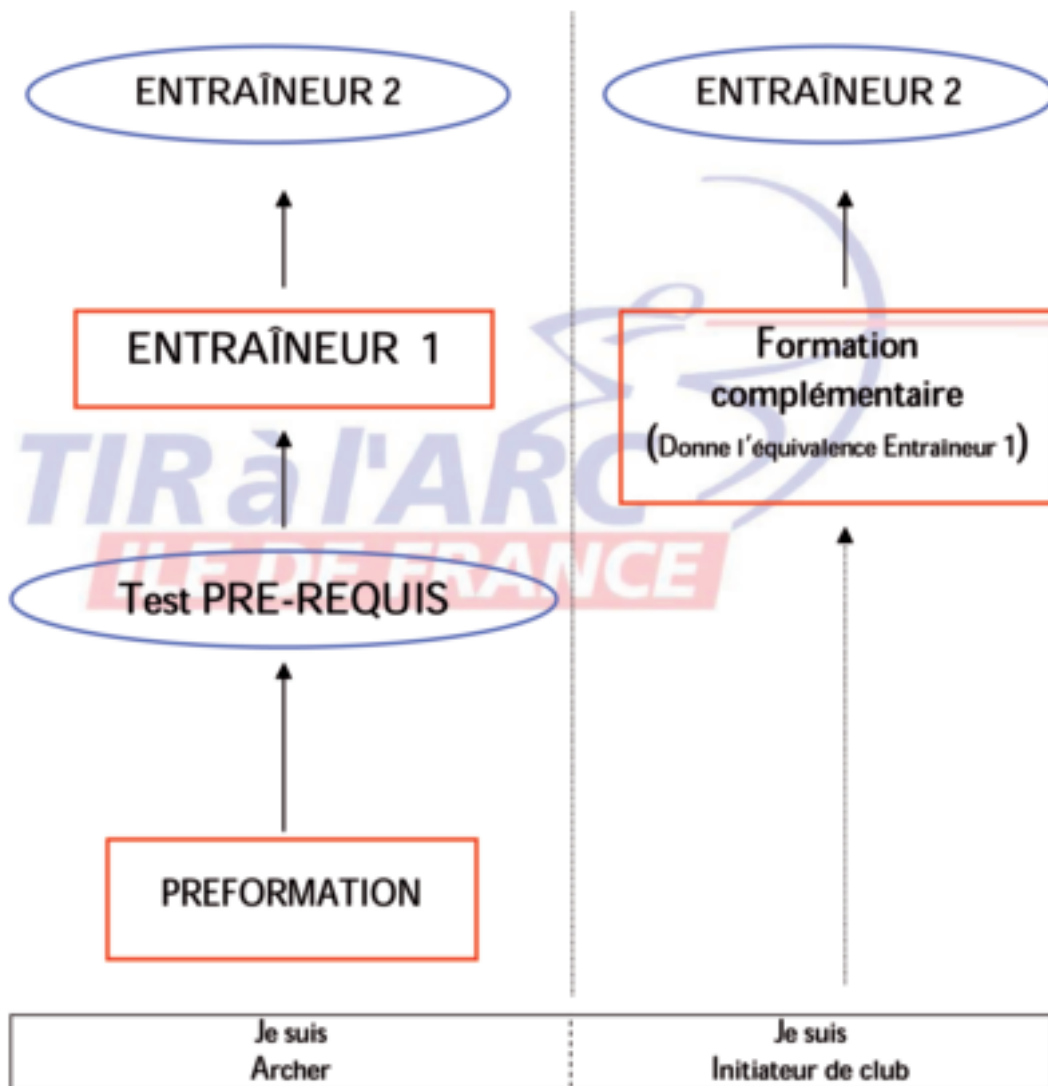
Sommaire

- ↪ Le Parcours de formation p 1
- ↪ La Préformation (stage de préparation aux pré requis) p 3
- ↪ Les tests d'entrée en formation p 5
- ↪ La Formation Entraîneur 1 p 7
- ↪ La Formation Entraîneur 2 p 9
- ↪ L'Animateur Tir à l'arc p 11
- ↪ La Formation Arbitre Fédéral p 13
- ↪ La Formation Brevet d'état p 15

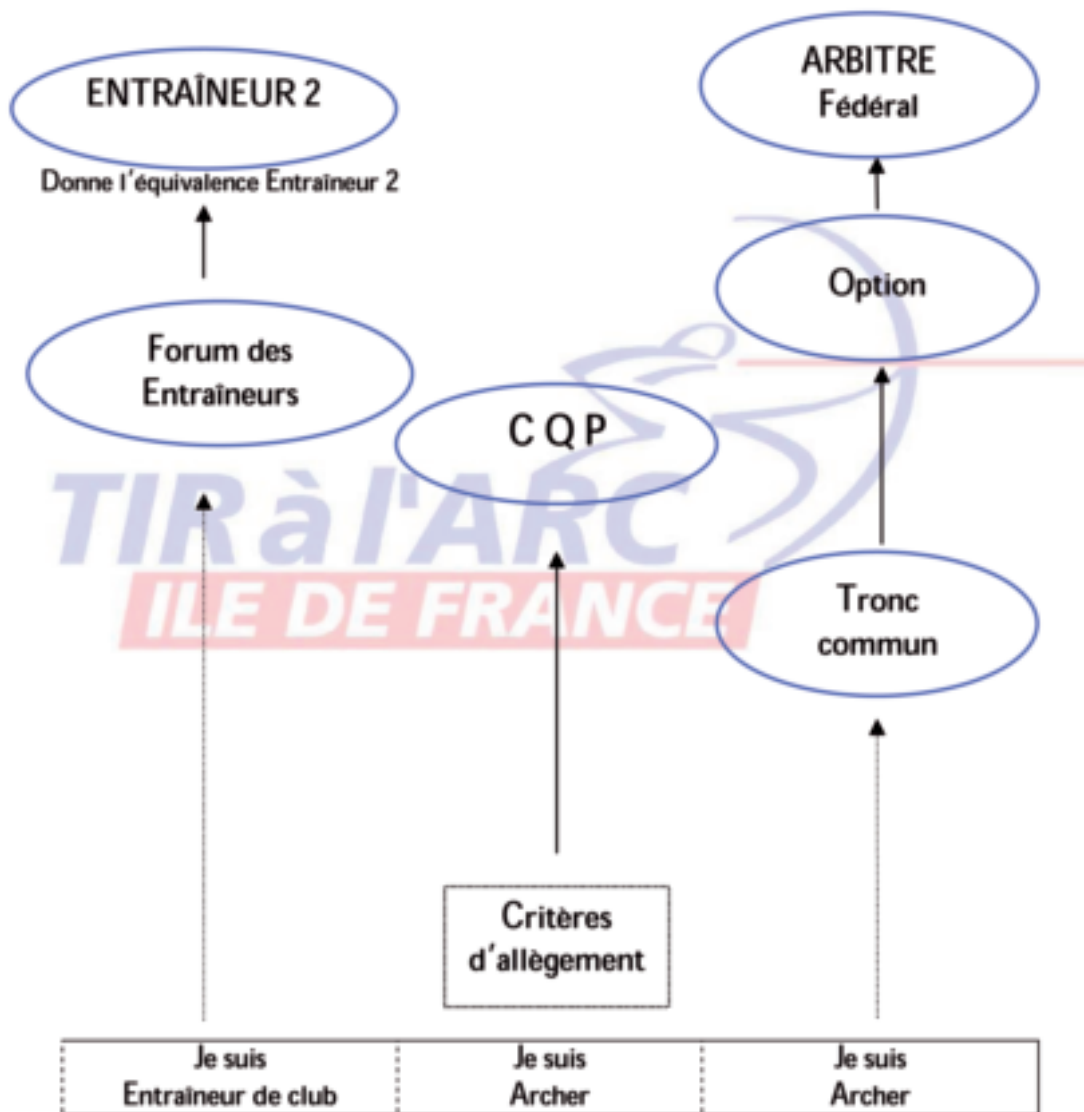
○ Organisée par le comité régional

□ Organisée par le comité départemental

Parcours de ILE DE



Formation FRANCE



PREFORMATION :

préparation prérequis

L'objectif de ce stage est de préparer les candidats aux tests d'entrée en formation entraîneur 1.

L'organisation :

La préformation se déroule en 2 parties :

1. Une partie théorique où seront abordés :
Les fondamentaux techniques.
Des connaissances administratives et institutionnelles.
2. Une partie pratique :

Elle vise l'apprentissage par le candidat des fondamentaux techniques lui permettant de maîtriser ces habiletés techniques qui seront la base de son enseignement (Entraîneur 1)

Cette situation se fait à courte distance avec un arc d'initiation équipé d'un viseur.

Volume horaire minimum de la formation : 12 heures

Coût : Renseignements auprès de votre comité départemental.

Inscription : Voir inscription formation Entraîneur 1

Calendrier

Dpt.	Date		Lieu	Responsable	Coordonnées
75					
77	19 et 20 sept 09	13 et 14 mars 2010		Gérard GUENTLEUR	gerard.guentleur@gmail.com 01.64.33.46.02
78	19 et 20 sept 09	13 et 14 mars 2010		Luc DUCASTEL	luc.ducastel@libertysurf.fr 01 34 85 11 68
91		13 et 14 mars 2010	Centre départemental 1 rue Ferrand Raynaud 91100 CORBEIL	Didier SABAT	dpsabat@free.fr 06 61 86 41 68
92	19 et 20 Sept 09		Sam Maison des Associations Dim Gymnase Léo Lagrange CLICHY	Violette SAUBION	violette.saubion@gmail.com 06 82 89 63 17
93			Centre de Tir à l'Arc Avenue Champlain 94430 CHENNEVIERE SUR MARNE	Michel VICOMTE	michel.vicomte@aliceadsl.fr 06 10 28 82 77
94	20 et 27 sept 09	14 et 21 mars 2010	Centre de Tir à l'Arc Avenue Champlain 94430 CHENNEVIERE SUR MARNE	Didier SANS	didier.sans@wanadoo.fr 06 81 54 48 28
95	Voir CD 95		Voir CD 95	Marc MIDAVAINÉ	arccd95formation@yahoo.fr 06 80 26 18 14

Les tests d'entrée en formation

Objectifs :

Ces tests permettent de s'assurer que les candidats possèdent un niveau de connaissance minimum avant d'entrer en formation. De ce fait, la formation Entraîneur 1 s'oriente vers une partie importante de mise en situation pédagogique.

Le test technique permet de s'assurer que le candidat possède une réelle maîtrise technique de l'activité. Ce sont ces fondamentaux techniques qui constituent la base de son enseignement.

Les tests des pré-requis sont :

Un test technique : (coefficient 1)

Il se fait en situation de tir à 10 m, sur un blason de 80 cm évidé, avec un arc d'initiation avec viseur. Le candidat apporte son propre matériel.

Seules les habiletés techniques sont évaluées.

Le test est validé si le candidat à un niveau de réussite supérieur ou égal à 75%.

Ce test est coefficient 1.

Un test de questions à choix multiples : (coefficient 1)

Cette évaluation sera composée de 20 questions portant sur 4 thèmes : le matériel, la réglementation, la sécurité et l'environnement institutionnel.

Un entretien : (coefficient 1).

L'objectif est de vérifier que le candidat est investi dans un projet de club comme enseignant.

Pour réussir les tests, une note égale ou supérieure à 12 (moyenne sur les trois épreuves) est nécessaire.

Calendrier

Deux sessions d'évaluation des pré-requis sont proposées aux candidats :

	OUEST	EST
Lieu	gymnase Jean GUIMIER 43 rue thiers 78800 HOUILLES	Centre de Tir à l'Arc Avenue Champlain 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE
Date	Samedi 10 octobre 2009	Samedi 03 octobre 2009
Horaire	14h00 – 18h00	14h00 – 18h00
Départements prioritairement concernés	75, 78, 92, 95	77, 91, 93, 94
Coût	Gratuit	

FORMATION ENTRAÎNEUR 1

Prérogatives de l'entraîneur 1

- Enseigne dans le cadre des activités des clubs affiliés à la FFTA.
- Son action commence dès la première flèche tirée et s'achève aux premières expériences compétitives de l'archer.
- Enseignement individuel ou collectif.
- Son intervention se fera uniquement sur terrain plat et sur cibles anglaises.
- Le nombre d'archers : inférieur ou égal à 8 pour une même séance.

Conditions d'entrée en formation :

- ↳ Etre licencié à la FFTA.
- ↳ **Présenter une attestation de réussite aux tests de pré requis.**
- ↳ Justifier d'une participation à une compétition sur cible anglaise **ou** de parcours.
- ↳ Fournir la convention de stage signée par le Président de club et le candidat.

Conditions à respecter pour se présenter à l'examen :

- ↳ Avoir 16 ans à la date de l'examen.
- ↳ Justifier d'un vécu et d'une implication dans le milieu fédéral au travers de la participation à au moins une compétition de parcours et une compétition sur cible anglaise. Les archers pouvant bénéficier d'une licence handisport sont dispensés de la participation à la spécialité de parcours.
- ↳ Justifier de la participation complète à la formation.

Volume horaire minimum de la formation : 40 heures.

Coût : Renseignements auprès de votre comité départemental

Examen :

- Epreuve Pédagogique : (Coeff. 2)
- Epreuve Ecrite : (Coeff. 1)
- Epreuve Orale : (Coeff. 2)

INSCRIPTIONS A ENVOYER AU RESPONSABLE **DEPARTEMENTAL**

Calendrier

Dpt.	Dates	Lieu	Responsable	Coordonnées
75				
77	17 et 18 octobre 09 05 et 06 décembre 09 09 et 10 janvier 10 Examen Samedi 10 avril 2010	A définir	Gérard GUENTLEUR	gerard.guentleur@gmail.com 01.64.33.46.02
78	17 et 18 octobre 09 14 et 15 novembre 09 12 et 13 déc 09 Examen : Samedi 17 avril 2010	A définir	Luc DUCASTEL	luc.ducastel@libertysurf.fr 01 34 85 11 68
91	24 au 28 octobre 09 Examen Samedi 10 avril 2010	Centre départemental 1 rue Fernand Raynaud 91100 CORBEIL	Didier SABAT	dpsabat@free.fr 06 61 86 41 68
92	17 et 18 octobre 09 21 et 22 novembre 09 12 et 13 décembre 09 Examen : Samedi 17 avril 2010	Sam : Maison des Associations Dim : Gymnase Léo Lagrange CLICHY la GARENNE	Violette SAUBION	violette.saubion@gmail.com 06 82 89 63 17
93	17 et 18 octobre 09 07 et 08 novembre 09 28 et 29 novembre 09 Examen Samedi 10 avril 2010	Centre de Tir à l'Arc Avenue Champlain 94430 CHENNEVIÈRES SUR MARNE	Michel VICOMTE	michel.vicomte@aliceadsl.fr 06 10 28 82 77
94	18 octobre 2009 15 novembre 2009 13 décembre 2008 10 janvier 2010 07 février 2010 Examen Samedi 10 avril 2010	Centre de Tir à l'Arc Avenue Champlain 94430 CHENNEVIÈRES SUR MARNE	Didier SANS	didier.sans@wanadoo.fr 06 81 54 48 28
95	07 et 08 novembre 09 28 et 29 novembre 09 12 et 13 décembre 09 Examen : Samedi 17 avril 2010		Marc MIDAVAINÉ	arccd95formation@yahoo.fr 06 80 26 18 14

FORMATION ENTRAÎNEUR 2

Les compétences à développer durant la formation :

Entraîner : Ce domaine se caractérise par la relation pédagogique établie entre l'Entraîneur 2 et les pratiquants ainsi que le traitement de l'activité réalisé par celui ci pour engager l'archer vers sa réussite en compétition.

Pratiquer : Ce domaine correspond au niveau de compréhension et de maîtrise de l'activité par l'Entraîneur2.

Gérer : Ce domaine correspond à la participation de l'Entraîneur 2 à la gestion et au réglage du matériel de tir des différents archers dont il a la charge.

Surveiller : L'Entraîneur de club veille au bon déroulement des séances au sein de son club, à préserver l'intégrité morale et physique des pratiquants et des spectateurs.

Connaissances annexes : Relatives à la réglementation de l'encadrement sportif et à la sécurité sur un lieu de pratique.

Volume horaire minimum de la formation : 40 heures

Conditions d'entrée en formation :

- ↳ Etre licencié à la FFTA.
- ↳ **Posséder le diplôme fédéral Entraîneur 1.**
- ↳ Fournir la convention de stage signée par le Président de club et le candidat.

Conditions à respecter pour se présenter à l'examen :

- ↳ Avoir 18 ans à la date de l'examen.
- ↳ Justifier d'une participation complète à la formation.
- ↳ Justifier d'un score en compétition inscrite au calendrier de la FFTA par la fourniture des résultats officiels de la compétition. Ce score réalisé dans une spécialité sportive (Tir Olympique, Tir en Salle, Tir en Campagne, arc classique, arc à poulies, arc nu) servira pour l'attribution d'une note à l'examen.

Examen :

Epreuve Pédagogique :	(Coeff. 2)	Epreuve Orale:	(Coeff. 2)
Epreuve Ecrite :	(Coeff. 1)	Epreuve Pratique :	(Coeff. 1)

Calendrier

	OUEST	EST
Lieu	A définir	Centre de Tir à l'Arc Avenue Champlain 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE
Date	17 et 18 octobre 09 14 et 15 novembre 09 12 et 13 décembre 09	24 et 25 octobre 09 21 et 22 novembre 09 12 et 13 décembre 09
Examen	Samedi 22 mai 2010	
Horaire	Samedi: 14h00 – 18h00 Dimanche : 9h00 – 18h00	Samedi: 14h00 – 18h00 Dimanche : 9h00 – 18h00
Départements prioritairement concernés	75, 78, 92, 95	77, 91, 93, 94
Coût	150	

FORUM des ENTRAÎNEURS FRANCILIENS

Le forum est le moment dans l'année où tous les Entraîneurs 2 peuvent se retrouver dans le cadre de leur formation continue.

Lieu : Chennevières sur marne

Date : 28 mars 2010

Coût : Gratuit

Horaire : 09h00 – 17h30

Animateur Tir à l'Arc

Pour enseigner le tir à l'arc, l'été contre rémunération en centre de vacances

Les compétences à développer durant la formation :

Initier : Les débutants depuis le tir de la première flèche jusqu'à l'autonomie.

Proposer des produits : Répondant aux différents registres de motivation (détente et passion).

Les objectifs de l'initiation : Définition des objectifs pédagogiques et éducatifs en rapport avec son public et les exigences de l'activité.

La stratégie de tir : Définition pour chaque débutant de sa première stratégie de tir et de sa technique dans le cadre de l'animation.

L'apprentissage : Proposition d'une progression pédagogique adaptée aux débutants et au public.

Volume horaire minimum de la formation : 40 heures.

Conditions d'accès à la formation :

- ↳ Etre titulaire de l'AFPS ou du PSC1
- ↳ Etre au minimum dans sa 18^{ème} année (18 ans à la date de l'examen)

Examen

Epreuve Pédagogique
Epreuve Ecrite
Epreuve Orale
Epreuve Technique

Calendrier

Lieu :

**CNSD
Camp Guynemer
Rue des archives
77307 FONTAINEBLEAU**

Date :

Du 19 au 23 avril 2010

Horaire :

Journées continues

Examen :

Samedi 22 Mai 2010

CTS ARC

Avenue Champlain, 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Coût : 500

Le candidat doit posséder pour s'inscrire à la formation soit :

- une qualification de niveau IV (beesappt, bees, deug staps, licence staps)
- le diplôme entraîneur 1 ou 2
- le diplôme initiateur de club ou entraîneur de club
- une expérience professionnelle dans le secteur de l'animation
- niveau de performance :

Tir en salle	Classique	Poulie	Tir nature	Toutes Armes
Homme	500 pts	550 pts	Homme	Avoir été classé en championnat de France
Femme	480 pts	540 pts	Femme	

FORMATION ARBITRE FEDERAL

Conditions de candidature pour devenir Arbitre Fédéral

1. Etre licencié depuis deux ans à la FFTA
2. Licence FFTA en cours de validité
3. Ne pas avoir subi de sanction fédérale dans les cinq années précédentes.
4. Age minimum requis : 18 ans au jour de l'examen écrit
5. Faire acte de candidature aux : Président de club, Responsables Arbitres du Département et de la Région

Pour devenir arbitre Toutes Options. Début de session J ANVIER

Pour devenir arbitre option : Tir en Campagne, Parcours Nature, Tir sur Cibles 3D.
Contrôle de connaissance à la fin de chaque module.

Présentation des candidats après confirmation des acquis en accord avec le collège des formateurs.

Examen Ecrit National deux sessions ;

Avril pour l'assistant et Novembre pour les options

Conditions de candidature pour devenir Jeunes Arbitres

1. Etre licencié depuis deux ans à la FFTA
2. Licence FFTA en cours de validité
3. Ne pas avoir subi de sanction fédérale dans les cinq années précédentes.
4. Age minimum requis : 14 ans au jour de l'examen écrit
5. Acte de candidature

La fonction de jeune Arbitre ne peut être exercée que jusqu'à l'âge de 18 ans. S'il désire poursuivre sa fonction d'arbitre, il devra postuler la fonction d'arbitre fédéral, l'âge requis ; avoir 18 ans le jour de l'examen écrit.

Calendrier

Lieu :

Dans les départements

Confirmation des lieux de formation à la réunion du 11 janvier

Pour plus d'information consulter le site : www.tiralairidf.com

La charte des candidats arbitres et la charte candidats jeunes arbitres, vous donnera une approche du rythme des formations.

Prendre Contact avec le responsable arbitre de votre département qui est à votre disposition pour répondre à vos questions :

Département	Nom	Courriel
75 PARIS	Jacques ROSSIGNOL	rossignol.jacques@club-internet.fr
77 SEINE et MARNE	Lionel GOULETTE	lgoulette@fr.ibm.com
78 YVELINES	Florence MARTIN	flmartin@libertysurf.fr
91 ESSONNES	Claude PORTE	c-a-m.porte@wanadoo.fr
92 HAUT de SEINE	Odile VILLETTE	villette.odile@wanadoo.fr
93 SEINE St DENIS	Chantal NAUDY	chantal.naudy@fr.abnamro.com
94 VAL de MARNE	François DELESTRE	fcdelestre@wanadoo.fr
95 VAL d'OISE	Rodolphe AUBERT	rodolpheaubert@free.fr

Faire acte de candidature avant le 15 novembre

- Ecrire une lettre de motivation qui sera signée par le président du club.
- Celle-ci sera envoyée au responsable arbitre du département, la lettre de motivation sera validée par le président et le responsable arbitre du département.
- Le responsable arbitre régional de la région recevra votre lettre de motivation validée par les instances. (club, Responsable arbitre et Président du département).

FORMATIONS BREVETS D'ETAT

La FFTA vous propose une préparation spécifique à l'examen et, en collaboration avec la DDJS 94, un tronc commun en contrôle continu des connaissances.

Ces formations sont conventionnées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elles peuvent donc faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle du coût de votre formation.

La formation BEES 1 :

La formation s'organise sur six semaines. Quatre compétences y sont prioritairement développées :

- ✓ La compétence « **Initier** » : durée 80 heures
- ✓ La compétence « **Entraîner** » : durée 80 heures
- ✓ La compétence « **Eduquer** » : durée 20 heures
- ✓ La compétence « **Animer** » : durée 20 heures

Examen

- | | |
|--|------------|
| Epreuve Générale (un écrit un oral socio économique) : | (Coeff. 4) |
| Epreuve Pédagogique (une séance + entretien, un oral) : | (Coeff. 4) |
| Epreuve Technique (un oral technique, une performance) : | (Coeff. 4) |

La formation D.E.S (Diplôme d'état supérieur) :

Les exigences préalables à l'entrée en formation

Etre capable de justifier d'une expérience d'encadrement en responsabilité en tir à l'arc pendant au moins trois saisons sportives au cours des cinq dernières années ;

- ✓ être capable de présenter un dossier justifiant d'une expérience d'entraîneur d'un archer ou d'une équipe de niveau national ;
- ✓ être titulaire de l'unité d'enseignement «Prévention et Secours Civiques de niveau 1» (PSC 1)
- ✓ avoir participé à au moins deux championnats individuels de niveau national dans la spécialité « FITA »

Calendrier

FORMATION BEES 1^{er} degré

	TRONC COMMUN	SPECIFIQUE
Semaine 1	28 au 02 octobre 2009	14 au 18 décembre 2009
Semaine 2	05 au 09 octobre 2009	18 au 22 janvier 2010
Semaine 3	19 au 23 octobre 2009	15 au 19 février 2010
Semaine 4	23 au 27 novembre 2009	15 au 19 mars 2010
Semaine 5	07 au 11 décembre 2009	12 au 16 avril 2010
Semaine 6	11 au 15 janvier 2010	17 au 21 mai 2010
Semaine 7	01 au 05 février 2010	

Lieu :

Centre de Tir à l'Arc
Avenue Champlain
94430 CHENNEVIÈRE SUR MARNE

FORMATION D.E.S

D'une durée de 700 heures en centre de formation et de 500 heures en structure d'accueil : l'alternance est obligatoire.

En partenariat avec l'INSEP, la FFTA ouvre une formation au DESJEPS dès octobre 2009. Cette formation dure 18 mois à raison de 3 jours par mois à l'INSEP.

Inscriptions et renseignements :

FFTA
Laurence VALLET-MODAINE
Adjointe au DTN chargée de la formation
l.vallet@ffta.fr
Tél. : 01 48 12 12 28

Ou
Sandra Le SAUX
Tél. : 01 48 12 12 27
s.le-saux@ffta.fr

www.ffta.fr

Président

Patrick LEMESLE

president@tiralarcidf.com

Commission Formation

Jean Marie LEMERCIER

jmlemercier@aol.com

Commission Arbitre

Patrick JEAN

patrick.jean3@wanadoo.fr

Conseiller Technique Sportif Régional

Guillaume DUBORPER

etr@tiralarcidf.com

Comité Régional d'Ile de France

15 rue du buisson aux fraises

91300 MASSY

Tel : 01 69 19 19 35

comite@tiralarcidf.com

www.tiralarcidf.com